

# L'individuation du social et le statut sociologique de l'individu

## The Individuation of the Social and the Sociological Status of the Individual

## La individuación de lo social y el status sociológico del individuo

Michel Messu

Numéro 59-60, automne 2015, hiver 2016

Les nouveaux objets de la sociologie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1036784ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1036784ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Athéna éditions

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Messu, M. (2015). L'individuation du social et le statut sociologique de l'individu. *Cahiers de recherche sociologique*, (59-60), 31–45.  
<https://doi.org/10.7202/1036784ar>

Résumé de l'article

Une partie de la sociologie française se réclame aujourd'hui d'une « sociologie des individus ». Après avoir été largement dominée par une approche accordant aux « structures sociales » un pouvoir explicatif en dernière instance, la sociologie contemporaine accorde, parfois, ce pouvoir aux individus. L'article propose de comprendre ce glissement épistémologique par une sorte d'adaptation de la démarche sociologique à nos sociétés devenues « individualistes » – c'est-à-dire valorisant et accordant aux individus une place prépondérante dans la manière d'être en société. La discipline sociologique l'aura fait explicitement en promouvant un individu épistémique et implicitement en adoptant des méthodes dites qualitatives. L'article discutera aussi la question de savoir s'il y a là vraiment un gain quant à ce que se propose d'atteindre la discipline sociologique.

# L'individuation du social et le statut sociologique de l'individu

MICHEL MESSU

## Introduction

Très tôt la sociologie – française mais pas seulement – a su discerner ce que je rassemble ici sous l'expression d'«individuation du social». On pourrait presque dire, à l'encontre de ce que suggère spontanément le vocable, que c'est là la marque de fabrique de la sociologie elle-même. Durkheim, bien sûr, dont l'ensemble de l'œuvre est d'une certaine manière une entreprise de repérage et d'analyse de ce qui provoque cette tendance à l'«individuation du social» et de ce qu'elle entraîne quant au mode de régulation de la société dans sa globalité. Puisque, de sa thèse sur *La Division du travail social* (1893) à son texte sur *L'Allemagne au-dessus de tout* (1915) en passant par sa réflexion sur *L'Individualisme et les intellectuels* (1898), il n'est question que de cela. Quant à Weber et à sa sociologie de l'«agir en communauté», ne parle-t-il pas de la même chose? Et Simmel, et Merton et quantité d'autres. D'une certaine manière, on peut dire que la sociologie, dès ses textes fondateurs, poursuit la quête des effets proprement sociaux de cette «individuation du social».

Pourtant, en tout cas avec Durkheim, elle ne s'engagera guère dans la voie d'une «sociologie individualiste», d'une «sociologie de l'individu» – même si dans sa démarche, elle n'ignorera pas ce que font, pensent, préfèrent,

croient, espèrent les individus. C'est la cristallisation de ces croyances, pensées, volontés, sous forme de « morale », sous forme de « valeurs », sous la forme du « droit » et des « institutions », qui retiendra l'attention et fournira le cadre épistémologique de la discipline. Durkheim était resté ferme, voire péremptoire. Dans ses *Règles de la méthode sociologique* n'écrit-il pas : « On peut poser en principe que les faits sociaux sont d'autant plus susceptibles d'être objectivement représentés qu'ils sont plus complètement dégagés des faits individuels qui les manifestent<sup>1</sup>. » Au point que, quelque temps plus tard, on pourra parler des « structures » sociales, des principes structuraux de l'organisation sociale en évacuant toute considération individuelle ou « individualiste » et avec cette évidence de détenir là le principe explicatif « en dernière instance », comme l'on dit, du fonctionnement social et de son évolution, de sa morphologie et de sa dynamique, pour reprendre les anciennes formulations.

Dès lors, fallait-il penser que la sociologie ne pouvait admettre dans son champ de préoccupation et de compréhension l'« individu » ? Voire, qu'elle devait cultiver à son endroit une sorte d'aversion ? Laissant de fait à des disciplines proches, parfois pensées comme illégitimement concurrentes, le soin d'en traiter – pour le meilleur et, surtout, pour le pire. Pour le dire autrement, la sociologie, par posture épistémologique, se devait-elle de sous-traiter à la psychologie et à ses différentes déclinaisons le soin de discourir sur et à partir de l'individu quand elle n'excellerait qu'en en faisant abstraction au profit de ses concepts collectifs ou structuraux ?

Nul doute que l'histoire de la sociologie française aura été traversée par cette posture théorique et épistémologique. On peut même dire qu'elle l'aura accentuée au cours du XX<sup>e</sup> siècle sous l'influence d'un marxisme ramené à ses formulations philosophico-idéologiques les plus sommaires. Lorsqu'on adhérerait à l'idée que l'histoire sociale se faisait selon la figure, le « schéma », du « procès sans sujet », aucune dimension « individuelle » ou « individualisante » ne pouvait recevoir l'approbation du sociologue. Il suffit de rappeler, pour s'en convaincre, les circonvolutions théorico-rhétoriques qui ont accompagné le « Retour du sujet » dans la sociologie d'un Touraine, par exemple.

On reconnaît volontiers aujourd'hui les positions caricaturales qui opposeront dans les années 1970-1980, et se prolongent encore parfois, les partisans d'un « structuralisme génétique » et les défenseurs d'un « individualisme méthodologique » – pour reprendre les catégories proposées par Pierre

.....  
1. Émile Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1981 [1894] p. 44.

Ansart<sup>2</sup> – lorsqu'elles se résument à confronter un individu tout puissant à des structures toutes déterminantes<sup>3</sup>.

Il n'empêche, la sociologie française pendant des décennies au cours du XX<sup>e</sup> siècle aura été fortement marquée par le rejet de l'individu. De manière sommaire parfois, systématique bien souvent, la sociologie française poursuivra la quête d'une détermination des comportements sociaux hors tout individu, tout individu conçu autrement que comme un réceptacle desdites déterminations. Véritable catégorie infamante de la sociologie, celui-ci, malgré tout, ne cessera de la hanter. Sous différentes formes, sur différents plans d'ailleurs : méthodologique, théorique et ontologique. Même chez un « post-structuraliste » comme Bourdieu, il se retrouve au cœur de sa vision du fonctionnement social lorsqu'il fait de l'*habitus* – chez lui, concept éminemment psychologique à mon sens – un principe d'explication de l'action socialement significative et structurante des individus sociaux.

Quoi qu'il en soit, par-delà les confusions provoquées par les postures « de principe » adoptées par les sociologues, le traitement de l'individu et de tout ce qui s'y rapporte connaîtra un sort que je rapprocherai volontiers du « retour du refoulé ».

## La hantise analytique de l'individualisme

Il est intéressant de noter, me semble-t-il, que dans les années 1970 à 1990, lorsque l'idée de « crise » s'empare de tous les domaines de la vie sociale – la crise de la famille, du religieux, des institutions dites de normalisation, puis, plus circonstanciées, les crises de l'emploi, de l'insertion professionnelle des générations scolairement les mieux formées, les crises nées des turbulences politico-économiques mondiales, les crises des systèmes de protection sociale, et la liste est longue, la crisologie étant devenue une sorte d'habitude analytique quel que soit le domaine analysé –, à ce moment l'individu, sous l'espèce de l'objet de l'intervention des dispositifs sociaux et autres instruments de la régulation sociale entre les mains de la puissance publique, va connaître un regain d'intérêt chez les sociologues.

Ainsi, les phénomènes de dérégulation – dans l'entreprise et le travail, dans la communauté résidentielle et les espaces de vie, dans les rapports intergénérationnels, dans les instances culturelles et de diffusion de l'opinion, etc. –, vont

.....  
2. Pierre Ansart, *Les Sociologies contemporaines*, Paris, Seuil, 1990.

3. Il est bien établi que cet « individualisme méthodologique » là a peu à voir avec la démarche explicative proposée sous le même vocable par Raymond Boudon. C'est en procédant à la confusion de l'optique analytique et d'une philosophie sociale du sujet décisionnaire que l'on a tenté de mauvais procès à l'endroit de ce dernier. Nous y reviendrons plus loin.

être interprétés en termes de développement d'un « individualisme », qualifié au besoin de « forcené », quand pouvait être décelée la main pernicieuse du « néolibéralisme ». De même, les modalités instrumentales qui rendaient effectifs ces phénomènes et qui s'exprimaient en termes de primat accordé à l'individu singulier par le biais de son histoire personnelle, son engagement, sa responsabilisation, au point d'en faire le *Deus ex machina* de lui-même, tout cela a reçu une transcription dans les analyses sociologiques en termes d'« individualisation » et de triomphe d'un individualisme sociétal.

On peut même dire que les analyses du phénomène d'individuation du social – entendu comme modalité politique et idéologique à renvoyer du côté de l'individu les éléments explicatifs de sa situation dans le contexte de la crise analysée – furent massives, concordantes, même si la variation interprétative était présente, et d'une tonalité plutôt dénonciatrice à l'encontre de ces politiques et des conceptions de la régulation sociale qu'elles véhiculaient. À l'occasion même, ces analyses se révélaient quelque peu nostalgiques d'un âge d'or de la bonne régulation. Mais passons.

En tout cas, il semble bien que la sociologie, campant sur ses bases et acquis historiques, réagissait fortement à des changements d'ordonnement du social tenus le plus souvent pour des atteintes au « lien social », à la « cohésion sociale », voire au « progrès social ». Et, partant, s'insurgeait contre cette mise en avant, cette promotion responsabilisante et irrespectueuse de la position théorique seconde, subalterne, si ce n'est superfétatoire, de l'individu dans la compréhension et l'explication des rouages opératoires du social *lato sensu*.

Malgré tout, malgré cette volonté de ne pas succomber aux sirènes du social, de ses « valeurs » du moment, bien des analyses sociologiques, on pourrait dire « en creux », allaient d'une certaine manière acter cette promotion de l'individu. Elles le feront, plus ou moins timidement, en termes de renouvellement paradigmatique du social pour en tirer quelques propositions ou visions prospectives. Mais tout cela n'opérait, si l'on peut dire, qu'en catimini, toujours à l'ombre portée d'un schéma explicatif du social caractérisé par la puissance de contrainte d'entités structurales susceptibles d'admettre une sorte de principe anhypothétique, un principe moteur unique, bien que la désignation conceptuelle variât d'une théorie à l'autre (lutte de classes, domination, pouvoir, etc.). Cependant, donc, l'individu recevait un droit de cité dans l'approche sociologique, ce dont témoigneront les débats sur le statut à lui reconnaître : acteur, agent, sujet, etc. Et puis bientôt, une sociologie des individus viendra au jour.

## Le retour du refoulé

On a vu, en effet, apparaître dans un certain nombre de domaines une « sociologie de l'individu », voire une sociologie individualiste, au sens où l'individu social allait gagner en dignité théorique et explicative, et donc sociologique. Au sens où, l'individu pouvait désormais recevoir des qualités analytiques autrement plus puissantes que celles du « reflet », de la *camera obscura* ou autre empreinte projective des déterminants sociaux. Cette sociologie excipe d'un individu doué de capacités, de réflexivité et de réactions qui ne peuvent plus être tenues pour la mise en œuvre maquillée de forces méta-individuelles causales.

Ce n'est pas pour rien, comme on dit, qu'une sociologie des affects, des sentiments, des émotions et autres « réactions » singulières de l'individu va pouvoir recevoir une meilleure attention et proposer un élargissement considérable du champ d'investigation du sociologue. L'irruption du sentiment, de l'affect, des émotions dans la perspective analytique du sociologue est venue battre en brèche l'explication, somme toute simplificatrice, du social par sa simple structuration, par un *sui generis* localisé dans l'abstraction sociologique.

Sans doute, la meilleure compréhension de la tradition sociologique allemande – on pensera à Simmel et à Weber notamment –, va-t-elle faciliter cette décrispation à l'endroit de l'individu dans l'analyse sociologique. Sans doute aussi, une « sociologie de l'expérience », à la Dubet, aura-t-elle préparé le terrain au retour analytique de cette instance du social jusqu'alors soigneusement écartée. Sans doute encore, les multiples approches rassemblées sous l'appellation générique de sociologie pragmatique, à la Boltanski-Thévenot par exemple, qui, dans leurs tentatives de dépassement du dualisme sujet-structure, vont rendre attentif aux logiques des acteurs sociaux et réclamer que l'on scrute l'individu avant de le subsumer sous des catégories métaphoriques, avaient-elles aussi contribué à sa parousie paradigmatique.

Toujours est-il que l'heure était venue de penser à nouveaux frais la place et le rôle de l'individu social dans l'explication sociologique. Un traitement nouveau devait lui être réservé qui traduise de manière plus satisfaisante ce qui lui était imputable dans le fonctionnement et le changement social. L'individu gagnait ainsi en dignité épistémologique et la confusion, longtemps entretenue, entre l'individu épistémique et une morale individualiste, ramenée le plus souvent à l'intérêt égoïste, allait devoir rendre les armes devant la « nécessité » analytique de faire une place à ce que l'on avait voulu écarter et ignorer.

De fait, l'individu, l'agent concret et singulier du social allait recevoir une plus grande visibilité dans les travaux de sociologie. C'est de lui, de ses actes et de ses dires dont il sera de plus en plus souvent question dans les travaux des sociologues, dont on fera la trame de la proposition sociologique. Celui-ci se faisait donc reconnaître et occupait de plus en plus d'espace analytique. Une « rupture analytique » était ainsi en marche qui allait non seulement accorder un rôle explicatif à l'individu mais surtout lui conférer une capacité de réalisation, une autonomie d'action susceptible d'infléchir fortement la ligne explicative du social.

L'enjeu, qui est scolairement présenté comme la confrontation du « holisme » et de l'« individualisme », concerne foncièrement la conception du social que l'on se propose de comprendre et d'expliquer. Le voit-on sous la forme transcendante d'un « déjà construit » à transmettre ou reproduire ? Le conçoit-on comme une co-production *hic et nunc* réalisée par des individus habités variablement de désirs, de compétences, de croyances, de connaissances, de pouvoirs, de *capabilities* dira Sen ? Pour le dire autrement et retrouver l'intuition conceptuelle de Durkheim, la nature *sui generis* du social est-elle à penser comme un invariant variablement décliné empiriquement ou plutôt comme la variabilité conceptuellement subsumée sous l'invariance d'une catégorie ? Ce qui donne deux manières d'envisager la domination, par exemple. Ce qui engage diverses manières de répondre aux multiples questions qui hantent depuis fort longtemps toute réflexion sur le social : le sens de l'histoire (son orientation, ses finalités), le gouvernement des hommes, la gestion de leur « insociable sociabilité », selon la formule de Kant, etc. Et, spécifiquement pour le sociologue : comment orienter le vecteur de l'explication des faits d'observation.

On sait tous les efforts d'un Bourdieu pour tenter de prendre ensemble ce qu'on a souvent présenté comme une alternative. Ses théorisations du « champ » ou du « symbolique » en témoignent, ses variations sur la notion scolastique d'*habitus* également, il s'agit toujours pour lui d'établir que l'invariant structurel est le fruit réglé des variations dispositionnelles. Dès lors, l'individu singulier retrouve bien une place dans l'explication sociologique, sous l'espèce de ses dispositions (acquises, modulables et régulatrices). Par contre, l'encadrement théorique de cette orientation épistémologique dans une logique de la cause finale dont rend compte la notion de « domination », aura tendance à restreindre, si ce n'est à gommer, le moment de l'individu, si l'on peut s'exprimer ainsi. D'où, par parenthèses, le sentiment d'une prééminence de l'explication sociologique par la structuration objective et opérative

du social et la propension à rabattre sa sociologie critique sur une forme de déterminisme structural.

Mais le domaine dans lequel la « rupture paradigmatique » allait se faire sentir avec le plus de rapidité et le plus d'évidence est celui de la sociologie de la famille et de tous les thèmes qui gravitent autour. On la retrouvera également dans la sociologie du travail et des organisations, dans la sociologie politique de la protestation ou des formes de l'engagement, et dans de nombreux autres domaines.

S'agissant de la sociologie de la famille, il ne fait aucun doute qu'entre une sociologie fonctionnaliste, à la Parsons par exemple, largement dominante dans les années 1960-1970 ou une sociologie faisant la part belle aux instruments de la domination symbolique, à la Bourdieu notamment, une nouvelle sociologie de la famille sensible à ce que font et disent ses membres trouve sa place et séduit par son idonéité avec l'observation et l'expérience commune. La sociologie de la famille qui se dessine à partir des années 1990, sous l'influence de Giddens tout particulièrement, et qui accorde aux sentiments, à l'intimité, à la réalisation de soi, à l'épanouissement de chacun un pouvoir explicatif premier du « faire famille » contemporain, montre bien qu'une « rupture analytique » a opéré. L'individu désormais se voit conférer la possibilité d'infléchir le cours de son existence, de modifier les codes sociaux de l'être ensemble (« Libres ensemble » dira symptomatiquement de Singly), d'entraîner de brutales transformations quant aux modalités du « faire famille ». Bref, la sociologie de la famille va pouvoir revendiquer d'être devenue une « sociologie individualiste », analysant l'institution familiale au filtre des capacités, des desiderata, des convictions des individus qui concourent au « faire famille ».

C'est d'ailleurs pourquoi les approches en termes de « rapports de sexe », puis de « genre », trouveront dans l'analyse du fait familial un premier et important terrain d'élection. Il faut bien, en effet, singulariser les éléments de la « structure familiale » pour permettre que l'empilement notionnel « sexe-genre-statut » produise ses effets analytiques. Il est vrai que la tradition fonctionnaliste en ce domaine avait sûrement aidé à ce que soit accepté le constructionnisme du genre dans la compréhension des rôles individuellement tenus au sein de la famille. La sociologie de la famille a ainsi massivement et brutalement basculé du côté de l'individu, plus précisément et plus justement, dans un cadre analytique centré sur l'individu. Il faudra quelques rappels, notamment de la part d'Irène Théry, pour ne pas oublier que la famille est aussi encadrée juridiquement et socialement. Pour autant, au sein de la sociologie de la famille, il y avait eu « rupture analytique » incontestable.



blement. Discutée d'ailleurs et discutable sans nul doute, elle augurait néanmoins d'un renouvellement des *Règles de la méthode sociologique*.

De fait, sur le plan théorique, l'analyse sociologique tend à s'affranchir de la dichotomie excluante qui l'avait longtemps, trop longtemps, caractérisée. L'individu n'est plus « tabou » et peut venir participer à la compréhension d'un social qui paraît, mais n'en est-il pas toujours ainsi, en pleine mutation. Mieux, la sociologie abandonnera certaines de ses préventions à l'endroit des disciplines collatérales qui, elles, avaient fait de l'individu leur objet d'investigation. Elle saura, à l'occasion, renoncer à la préservation de son pré carré par l'isolement et la crainte de la contamination idéologique. Elle s'ouvrira en quelque sorte à d'autres « points de vue » qui, comme le voulait Saussure, « créent l'objet », et renouera ce faisant avec toute une tradition philosophique qui soumet l'objet de l'étude empirique à sa conceptualisation. Aussi, d'une sociologie clinique à la de Gaulejac à la théorisation d'une *Société singulariste* à la Martuccelli, c'est l'individu social qui devient ainsi l'objet et le vecteur de l'explication sociologique. Le vocabulaire du sociologue change et se charge d'expressions du subjectif, du sentiment, de la réception individuelle, etc. Expérience vécue, souffrance, affects, *care*, reconnaissance, *homo eroticus*, etc., envahissent les titres des publications.

Retournement ou « retour du refoulé » incontestable ! Lequel, par parenthèse, ne me semble pas avoir complètement levé la méprise, si ce n'est la confusion volontaire, qui avait entouré les propositions d'un Boudon rassemblées sous l'étiquette, peut-être malheureuse, d'« individualisme méthodologique ». On le sait, le procès, généralement mal instruit, de l'« individualisme méthodologique » consistait en une dénégation d'un individu pensé comme unité de compte du social alors qu'il s'agissait d'une unité explicative de l'observation dudit social. La différence portant, ce n'est pas rien, sur l'ontologie de l'unité en question. Mais, au-delà de la controverse, plus idéologique qu'épistémologique, puisque Boudon s'est toujours défendu de soutenir une forme quelconque d'atomisme, c'est bien le statut de l'individu comme instance singulière du social qui va pouvoir désormais être reconnu et, partant, participer à l'analyse sociologique elle-même.

On le trouve chez Bernard Lahire lorsqu'il dresse ses *Portraits sociologiques*<sup>4</sup>. Il les sous-titre, significativement, « dispositions et variations individuelles », et de fait, la série de récits construits par le sociologue va prendre l'individu comme instance épistémique de l'explication sociologique, ce dont entend rendre compte la notion de « patrimoine de dispositions »<sup>5</sup>.

4. De la même manière on le trouve chez P. Bourdieu (dir.), dans *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

5. Bernard Lahire, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, 2002, p. 24.

Pour le dire d'une autre manière, la sociologie française au tournant du siècle semble renoncer à cette forme de dogmatisme prétendument épistémologique qui ne pensait le social que sous l'espèce d'un sens « caché » dont rendaient compte ses concepts généraux, fleurant souvent l'entéléchie vitaliste, au mépris du sens « subjectif » que poursuivent pourtant les individus sociaux réels. Fruit d'une compréhension sommaire de Durkheim et de ses règles méthodiques, d'une ignorance entretenue de la complexité de la pensée de Weber, d'un oubli de Merton, et l'on pourrait poursuivre la liste des manquements intellectuels à la formation du *background* sociologique qui prévalait alors. Ce dogmatisme, présenté comme la pointe de la science sociologique, a implosé sous la pression de ses rigidités. Ne pouvant expliquer les mutations globales des sociétés autrement que par ses formules incantatoires, dont la plus usitée aura été la « domination néo-libérale », cette sociologie dogmatique a laissé filer une sociologie de l'individu qui ne manquera pas de prétendre, à son tour, à l'hégémonie explicative. Pour le dire d'une formule, la sociologie avait retrouvé des individus sociaux « individualisés », mais ce, peut-être, au risque de perdre leur socialité.

### Réactivité ou porosité de la sociologie

Ce retournement, théorique et méthodologique, mérite aussi d'être interrogé en termes de « réactivité » ou de « porosité » de la sociologie aux changements du social, aux transformations contemporaines du « faire société », plus que jamais labélisés sous l'étiquette « individualiste ». Autrement dit, la sociologie n'aurait-elle fait qu'enregistrer ce qui opérait pratiquement dans l'ordre du social empirique ? Tant que le poids des institutions normatives paraissait suffisant pour comprendre et justifier la distribution des actions individuelles, la rationalité de ces dernières s'y trouvait subsumée et l'explication sociologique pouvait s'en satisfaire. Quand le « déclin » de celles-là sera diagnostiqué – certainement un peu trop rapidement –, la rationalité des actions individuelles réclamera un support plus stable et peut-être plus tangible. On le trouvera chez l'individu lui-même. Et lorsque ce dernier clamera sa totale autonomie, son libre-arbitre en toute chose, son incommensurable singularité, bref son *self*, la sociologie de l'individu, d'une certaine manière, ne fera que lui emboîter le pas. C'est cet individu-là qu'elle érigera en *primum movens* du changement social dont la sociologie, par vocation, se propose toujours d'expliquer les causes.

On doit cependant reconnaître que ce retournement qui aura été revendiqué, explicité, assumé par les sociologues qui s'y sont engagés, l'aura d'abord été comme celui d'un choix optionnel, d'une volonté délibérée de renou-

vement analytique, aux conséquences théoriques toujours en discussion. En réaction sûrement au dogmatisme des entités structurelles, mais aussi, probablement, aux inflexions de l'air du temps qui avait promu l'individu au statut de *nec plus ultra* de la vie sociale.

On serait tenté de penser que cette considération de l'individu témoigne d'abord des capacités de la discipline à être en prise avec son temps, à renouveler ses principes méthodologiques et son corpus conceptuel eu égard à ce que l'on peut tenir pour des mutations sans équivoques de l'ordonnement du social dans lequel nous vivons, à changer, donc, ses méthodes, sa démarche quand change l'ordonnement du social à analyser. La coïncidence temporelle, historique, entre les valorisations sociales du *Soi*, d'un *Soi* narcissique (les *selfies* en constituent le point d'orgue) et d'une fragile surpuissance (*La fatigue d'être soi*, dira Ehrenberg<sup>6</sup>), et ce que l'on a parfois appelé le « tournant biographique » en sciences sociales, ne saurait être ignorée.

Si tel est le cas, je n'y vois pas l'effet du seul choix théorique, de la seule puissance de la construction problématique et du renversement critique à la manière de la « révolution copernicienne » kantienne dans le domaine de la philosophie de la connaissance. J'y verrai plutôt une sorte de réaménagement de la topique sociologique, ce lieu « un peu vide [...], par statut à moitié codé[.], à moitié projecti[f] », comme disait Barthes, et qui se nourrit des pratiques discursives, celles que les sociologues suscitent en l'occurrence.

C'est qu'en effet, la sociologie, dans son souci démonstratif s'est nourrie, de plus en plus abondamment, de discours nouveaux. Non plus seulement les doctes discours des prédécesseurs, des illustres penseurs d'hier, non plus simplement celui artificiellement produit à partir de « grandes enquêtes » censées décrire dans un idiome statistiquement manipulable un « modèle » de la réalité sociale, mais les discours tenus *hic et nunc* par tout quidam, par ceux qui, du coup, vont pouvoir advenir au statut d'« acteurs sociaux ». Et c'est pourquoi on peut tenir ce qui se présente comme une sorte de renversement des méthodes en usage chez les sociologues pour l'indice d'une propagation discrète de l'individualisation de la démarche sociologique.

Je veux parler d'abord du basculement massif opéré dans les recherches sociologiques en faveur des approches dites qualitatives des phénomènes sociaux étudiés. Rares, désormais, sont les enquêtes dites quantitatives dignes de ce nom qui président à l'analyse de l'objet d'étude. Il leur est substitué, le

---

6. La série d'ouvrages publiés par Alain Ehrenberg: *Le Culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy, 1991; *L'Individu incertain*, Paris, Calmann-Lévy, 1995; *La Fatigue d'être soi*, Paris, Odile Jacob, 1998, décrit cette manière de surpuissance au pied d'argile dans laquelle le discours social a inscrit l'individu contemporain.

plus souvent, des démarches d'entretiens plus ou moins élaborées mais qui, *in fine*, tendent à consacrer la parole recueillie auprès de l'individu. Il est vrai que lesdites enquêtes quantitatives sont techniquement difficiles à mener par les petites équipes au sein desquelles travaillent bien des sociologues. Elles sont ainsi devenues l'apanage de grandes institutions, étatiques ou non, qui disposent de telles ressources techniques. Et le sociologue « moyen » de privilégier l'enquête « qualitative », créant ainsi l'artifice d'un face-à-face avec l'« individu social » ou, comme il est dit encore, avec le social incorporé en tout individu.

### **Les méthodes ou la diffusion homéopathique de l'individu**

C'est donc à titre d'hypothèse interprétative que je propose de voir, dans le triomphe quasi hégémonique des méthodes dites qualitatives dans la recherche en sociologie, l'indice d'une diffusion rampante, homéopathique, d'un « individualisme » qui n'avait pas encore reçu sa reconnaissance théorique.

Sur le plan des méthodes, de la démarche d'investigation sociologique, il s'agit bien d'une sorte de retournement, certes d'une autre nature que celui qui s'affirmera sur le plan théorique, mais nullement incompatible avec celui-ci. Ne peut-on penser qu'il est, à sa façon, venu transformer les manières de faire de la sociologie et, du coup, produire un discours sociologique qui fasse « parler » un peu plus explicitement l'individu ?

La prolifération des méthodes dites qualitatives et le quasi-monopole aujourd'hui détenu par l'approche par entretiens individuels ne peuvent-ils être regardés comme une façon de réintroduire, presque en contrebande, l'individu dans la manière de procéder à l'appréhension et à l'explication du social ? Notamment, en lui conférant un pouvoir de compréhension du monde social dans lequel il se situe et qu'on avait eu tendance à gommer, si ce n'est à disqualifier. Les « prénotions », l'*illusio* de la sociologie spontanée, l'idéologie dominante, etc., n'avaient-elles pas, lorsqu'elles étaient entendues apodictiquement, conforté cette disqualification ? Aussi, l'entretien, lorsqu'il est reçu comme un témoignage (c'est l'usage le plus fréquent que l'on rencontre dans les travaux de sociologie), va conférer à celui qui témoigne un rôle actif, possiblement – et même probablement – sélectif, mais toujours significatif. Sa parole, certes toujours à interpréter, du moins le prétend-on, advient ce faisant au statut de « donnée » de la proposition sociologique. Elle devient le matériau empirique sur lequel s'échafaude l'interprétation – dans le meilleur des cas – sociologique. Et dès lors, on lui reconnaît une capacité à « fabriquer » ce qu'on étudie, à donner matière et manière d'élaborer l'objet d'étude, à lui donner un sens, si ce n'est « le » sens recherché.

L'individu, «acteur», «agent», «sujet», «client», «bénéficiaire», qu'importe, participe ainsi de la compréhension du monde social que le sociologue se propose d'expliquer, parfois de révéler. Le texte de Bourdieu, *Comprendre*, qui vient clore l'ouvrage collectif qu'il a dirigé et publié sous le titre : *La Misère du monde*, n'est-il pas un fervent plaidoyer en faveur des capacités des individus sociaux à être ce qu'ils sont et, partant, à réclamer du sociologue qu'il sache par empathie et distance analytique «comprendre et expliquer». Puisque, nous dit Bourdieu : «contre la vieille distinction diltheyenne, il faut poser que *comprendre et expliquer ne font qu'un*<sup>7</sup> ».

C'est ainsi que l'individu méthodique, si l'on peut dire, peut advenir au statut épistémologique et ontologique d'individu social – au sens plein de l'expression –, c'est-à-dire constitutif de l'ordonnement, des régulations qui font, et sont, le social dont cherche à rendre compte le sociologue. C'est ce dont l'individu rencontré au cours de l'entretien est censé témoigner (au sens d'exprimer, de manifester).

En promouvant ainsi la parole de l'individu social empirique, le sociologue n'a-t-il pas, ne serait-ce qu'insidieusement, promu ce dernier au titre de «variable explicative» du social lui-même. Non seulement parce qu'il apparaît comme l'élément agissant, «actant» peut-on dire aussi, mais encore parce qu'il va fournir le matériau à partir duquel procédera le sociologue. Puisque les typologies dans lesquelles cet individu va entrer, les «idéaux-types» qu'il permet de construire, etc., seront tenus pour autant de «constructions», d'élaborations théoriques, dont il est, en quelque sorte, l'instigateur. Au risque, bien entendu, de ramener l'exercice sociologique à n'être qu'une mise en forme, qu'une mise en discours plus ou moins ésotérique, du prétendu discours spontané de l'individu social interviewé. Le témoignage recueilli lors de l'entretien a fâcheusement tendance à glisser du registre expressif au registre judiciaire et assertif. La proposition énoncée devient proposition de vérité et le commentaire sociologique procède de la paraphrase dans l'idiome du sociologue<sup>8</sup>.

De là à professer une sociologie de l'individu, une «sociologie individualiste» comme il est dit parfois, il n'y a qu'un pas... vite franchi. Dans cette explication sociologique «individualiste», l'individu n'a plus à être «refoulé», il siège au cœur de l'argumentaire démonstratif retenu et, ce faisant, il obtient la reconnaissance épistémologique qui lui avait été déniée. Il devient l'unité de compréhension du monde social, voire le condensé monadologique de ce dernier. Dans tous les cas, son ontologie ne peut plus être celle du support passif à l'exercice des forces méta-individuelles structurant le social. Pour

7. Pierre Bourdieu (dir.), *La Misère du Monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 910.

8. L'inflexion des travaux de Jean-Claude Kaufmann, sur le long terme, peut être lue ainsi.

autant, faut-il lui conférer une ontologie sociologique singulière, un statut épistémique d'«être social» doté d'attributs sociologiquement pertinents et suffisants? S'il n'est plus tenu pour un «idiot culturel», est-il de ce fait devenu transparent à lui-même? C'est ce qu'une «sociologie des individus», encore désignée comme «sociologie individualiste», tend, plus ou moins confusément, à promouvoir. Le débat ne manquera pas de ressurgir, bien que, on le sait, l'enjeu de la théorie sociologique ne s'y épuise certainement pas.

## Conclusion

Finalement, n'y a-t-il pas là quelque chose, non recherché très probablement, comme un ajustement de la démarche empirique du sociologue à ce que l'on dira être les conditions sociales «nouvelles» au sein desquelles s'exerce la sociologie, celles d'une société proclamant *urbi et orbi* que l'individu y règne en maître? On admettra pour le moins qu'une forte coïncidence accompagne le basculement des méthodes de recueil des données chez les sociologues et les mutations du système des valeurs sociales quand s'affiche ce qu'on appelle généralement l'«individualisme». Mais au-delà, ne peut-on déceler plus profondément une sorte de connivence, longtemps dissimulée avant la revendication d'une «sociologie des individus», entre les procédures les plus courantes de la recherche sociologique et les traits d'évolution de nos sociétés. Puisque ces procédures faisaient, le plus souvent, la promotion d'un individu social receleur d'un entendement sociologique. Ce, quand bien même cette recherche tendait-elle à dénoncer ledit «individualisme» au nom des valeurs dont se sentaient titulaires leurs auteurs. Bref, a pu ainsi opérer une sorte d'aspiration de la discipline dans l'air du temps par le biais des instruments d'investigation de celui-ci.

Certes, la revendication d'une «sociologie des individus» a clarifié la situation, du moins quant à la place que pouvaient leur accorder certains sociologues dans leur démarche explicative. Mais, dès lors, assisterions-nous à une rupture au sein de la sociologie contemporaine? S'esquisse-t-il une opposition frontale entre une «sociologie des individus» et une «sociologie des entités structurales»? En certains domaines, cela a pu prendre cette allure. Je pense en particulier au champ de la sociologie de la famille<sup>9</sup>. Pour autant, a-t-on véritablement affaire à un renouvellement de la sociologie? C'est peut-être aller trop vite en besogne.

Il est vrai cependant que certains sociologues partisans de cette sociologie de l'individu l'affirment et le réclament ouvertement. Danilo Martuccelli

9. Je me permets de renvoyer à mon article «“Sociologue, raconte-moi la famille”, 30 ans de sociologie française de la famille», *Erfances, Familles, Générations*, n° 15, 2011, p. 10-22.

est de ceux-là. Il estime qu'une sociologie de l'individu s'impose parce que l'individuation du social a été poussée à un point tel que la vision d'une société cohésive sur laquelle reposait jusqu'ici la démarche sociologique est devenue caduque<sup>10</sup>. La sociologie de l'individu enregistrerait et se calerait donc sur les mutations du social lui-même. À nouvel ordre social, nouvelle sociologie ! Ce que propose l'auteur est donc un changement de paradigme, à peu près dans l'esprit de Kuhn lorsque ce dernier envisage les révolutions des « matrices disciplinaires ». Martuccelli nous fournit d'ailleurs les grandes lignes de recomposition conceptuelle de la démarche sociologique. Pour lui, ce qu'il appelle les « épreuves » en sont l'opérateur analytique, les « portraits », la matrice heuristique.

Alors, la sociologie des individus s'impose-t-elle ? Recèle-t-elle un nouveau paradigme explicatif du social ? Sûrement pas ! Trop souvent, si l'individu y a conquis une certaine dignité dans la démarche et la considération du sociologue, il n'en a pas pour autant reçu un statut épistémologique bien clair.

Outre qu'encore, très massivement, on voit fondre sur les « données individualistes » l'explication en dernière instance par les « entités structurales » (domination, néo-libéralisme), réduisant les dites « données » à n'être que des illustrations fragmentaires du procès structural. Outre, aussi, que certaines sociologies individualistes tendent à n'avoir d'autre ampleur que la chronique de leur recueil empirique. La « sociologie des individus » n'a guère dépassé les apories dans lesquelles s'est abîmée régulièrement la discipline.

Qu'avons-nous gagné, en effet, à exhumer les vieilles catégories de la philosophie scolastique, telles les « dispositions », à des fins de saisir la structuration de l'être propre de l'individu (ce qu'on traduira en termes d'identité, de mobiles d'action, de raisons d'agir, etc.) ? N'est-ce pas simplement rabattre à l'intérieur de l'individu ce que, hier, on voulait voir opérer de l'extérieur ? Une sorte de réduction d'échelle, de translation homothétique du supra à l'infra-individuel. Pour quel gain analytique quand ce sont les mêmes vieilles lunes déterministes du comportement social qui sont poursuivies.

Certes, bien des sociologues ont tenté de ne pas succomber à un tel réductionnisme sous couvert de sociologie des individus ou non. Selon Bourdieu, les dispositions doivent être façonnées avant d'être opérantes, elles ne sont données qu'à titre de résultantes et non de déjà-là. Mais, même chez ce dernier, cela a-t-il été vraiment au principe d'un renouvellement du statut sociologique de l'individu ? C'est pourtant ce que l'on est en droit d'attendre d'une sociologie des individus qui soit en phase avec l'individuation recon-

10. Danilo Martuccelli, « Qu'est-ce qu'une sociologie de l'individu moderne ? Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? », *Sociologie et sociétés*, vol. 41, n° 1, printemps 2009, p. 15-33.

nue de nos sociétés. S'y soustraire, c'est peut-être tout simplement conduire la sociologie des individus vers une nouvelle impasse.

Non, parce qu'elle aurait réhabilité un individu que la sociologie dogmatique avait pu réduire au silence, mais parce qu'elle perd la dialectique du sens que Weber – et Durkheim aussi à sa manière – avait su dégager entre ce qu'il tenait pour le «sens subjectif», celui que les individus sociaux prêtent à leurs actes et que l'on peut saisir par empathie, et le «sens objectif», celui qui a trait à l'idéal de l'agir en communauté et réclame que nous disposions d'un «concept dogmatique», pour rester dans le vocabulaire wébérien. Si, comme le souhaitait Weber, il est un impératif qui s'impose au sociologue, c'est bien celui de ne pas commettre de «métabase» entre ces deux ordres, de ne pas procéder à leur confusion par glissement intempestif entre la «vie sociale» (la vie sociale en tant qu'être empirique [*Seiendes*] dit encore Weber) et le domaine du devoir-être dogmatique [*Seiensollendes*], de l'idéal normatif de toute société<sup>11</sup>. Autrement dit, certes dans une acception plutôt wébérienne, mais que n'aurait pas démentie Durkheim me semble-t-il, la sociologie n'a pas à être celle des individus ou celle d'entités méta-individuelles, elle doit s'attacher à saisir le sens qui circule dans et entre tout cela. Et, dans ce but, elle ne saurait faire l'économie d'une élaboration conceptuelle et théorique qui fournisse bien autre chose qu'une chronique de l'agir stéréotypé d'un quidam.

Si donc la sociologie contemporaine a su retrouver un individu titulaire de toutes ses capacités sociales, notamment celle de donner du sens à son action et d'agir eu égard à celui-ci, il reste que l'entreprise sociologique doit pouvoir être poursuivie jusqu'à l'interprétation du sens objectif qui préside à cette action-là. Et donc, à s'engager dans l'élaboration théorique de celui-ci. Ce qui veut dire, entre autres, que l'individuation du social n'est pas encore sociologiquement comprise en exhumant simplement un individu social, même rétabli dans ses capacités propres. Elle demande qu'on en précise encore le «sens objectif» qui, il est à peine besoin de le dire, réactivera cet indécidable conflit des valeurs si bien décelé par Weber<sup>12</sup>. En somme, il convient d'aller au-delà de la seule formule rhétorique qui veut qu'aujourd'hui l'individu soit l'équivalent du Dieu d'hier, voire qu'il soit à lui-même son propre Dieu.

.....  
11. Pour une discussion approfondie et éclairante sur ce point, on consultera Jean-Marc Tétaz, « "Sens objectif". La fondation de l'interprétation du sens de l'agir social dans une théorie philosophique du sens », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 127, juillet-septembre 2004, p. 167-197.

12. Lequel, comme le rappelle justement Jean-Marc Tétaz, *op. cit.*, ne se ramène pas au « polythéisme des valeurs ». Celui-ci est « subjectif », celui-là est « objectif ».